**Centre Hospitalier Comminges Pyrénées**
SITE DE SAINT PLANCARD / SITE D'ENCORE

**La Direction**

Tél. **05 62 00 40 02**
Fax **05 62 00 40 01**
direction@ch-saintgaudens.fr

Objet : Protocole d'accord d'arrêt de grève

Ce jour le 10 Février 2016 à 17h50, en présence de l'Intersyndicale représentée par Mr Jean-Michel Bernoville, Mme Ginette Puissegur, Mme Françoise Thevenin et Mr Olivier Christophe, il est convenu la levée du mouvement de grève débuté le 03/02/2016.

Les éléments de négociation suivants sont convenus :

- Mise en place d'une commission « Cycles de travail » devant se réunir fin mars 2016, composée des membres suivants :
  - Patrick MECHAIN, Directeur des Soins
  - Jean-Claude THIEULE, Directeur des Ressources Humaines
  - Nathalie THIEULE et Stéphanie BAUX, Cadres de Pôle
  - 2 représentants du CTE issus de chaque organisation syndicale
  - 1 représentant métier par cycle de travail évalué, désigné par l'encadrement.

  Cette commission aura entre autres supports de réflexion un questionnaire de satisfaction diffusé à l'ensemble des personnels avant le 15 février 2016 comprenant le propos introductif suivant :

  « Le CHCP s'engage dans une démarche continue d'évaluation de la qualité de vie des professionnels au regard de leur cycle de travail. Dans ce cadre, un questionnaire de satisfaction vous est diffusé afin de recueillir votre perception des avantages et des inconvénients du cycle de travail qui vous est proposé. Votre avis pourra contribuer à faire avancer les réflexions sur les organisations de travail, celles-ci seront ensuite débattues avec les instances représentatives du personnel ».

  Items présents dans le questionnaire :
  - Métier
  - Nom, Prénom
  - Points positifs du cycle
  - Points négatifs du cycle
  - Propositions

- Examen lors du CTE du 19/02/2016 des cycles de travail concerté avec les personnels pour le bloc opératoire, la Médecine A (IDE), la Chirurgie hospitalisation et Réanimation (Aide-soignant).

  Compte tenu des délais impartis, le secrétaire du CTE s'engage à renoncer aux 15 jours réglementaires d'envoi des documents pour l'examen de ces dossiers.



Avenue de Saint Plancard ■ B.P. 30183 ■ 31806 Saint-Gaudens Cedex ■ Tél. 05 62 00 40 00

- Concernant le cycle de travail du bloc opératoire, et afin de piloter de façon précise le temps de travail des personnels, il est convenu d'intégrer dans le cycle de travail 6 récupérations d'astreintes hebdomadaires. Le solde temps de travail effectif/obligation de travail fera l'objet d'une évaluation trimestrielle réalisée par la DRH en lien avec l'encadrement. Si cette évaluation conduisait à observer une insuffisance de programmation de récupération d'astreinte, il est convenu d'intégrer une 7ème RA au sein du cycle de travail. Parallèlement, l'amplitude de l'astreinte opérationnelle au bloc opératoire en nuit de semaine prend effet à 20h pour se terminer à 8h.

Mr Jean-Michel BERNOVILLE
Section locale CGT

Mme Ginette PUISSEGUR
Section locale CGT

Mme Françoise THEVENIN
Section locale CFDT

Mr Olivier Christophe
Section locale CFDT

Mr Jean-Claude THIEULE
DRH

Patrick MECHAIN
Directeur des Soins